

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 23 septembre 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Ian Vallée a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1516/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alain Leroux, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1517/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1518/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Attribution aux professionnels des mandats d'élaboration de plans et devis pour soumissions pour les projets d'immobilisation qui seront réalisés à l'été 2015 et financés par l'enveloppe « Amélioration, maintien et transformation » ainsi que par la mesure « Maintien des bâtiments ».
8. Octroi de contrats pour le déneigement et l'épandage d'abrasif, pour les établissements de la CSRDN, pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
9. Questions diverses;
10. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

ATTRIBUTION AUX PROFESSIONNELS DES MANDATS D'ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS POUR SOUMISSIONS POUR LES PROJETS D'IMMOBILISATION QUI SERONT RÉALISÉS À L'ÉTÉ 2015 ET FINANCÉS PAR L'ENVELOPPE « AMÉLIORATION, MAINTIEN ET TRANSFORMATION » AINSI QUE PAR LA MESURE « MAINTIEN DES BÂTIMENTS »

Pour information

OCTROI DE CONTRATS POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ÉPANDAGE D'ABRASIF, POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSRDN, POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (RCE-1519/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public (soumission # 14380-007) pour retenir les services d'entrepreneurs en déneigement pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 septembre 2014 à 14 heures;

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées et analysées et les tableaux comparatifs rédigés en vue de la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

ATTENDU QUE le tableau synthèse des recommandations d'octroi de contrats est remis au comité exécutif avec la présente aux fins d'adjudication des contrats aux entreprises qui ont déposé la soumission la plus basse conforme.

Il est **PROPOSE** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'octroyer les contrats de déneigement et d'épandage d'abrasif à chaque plus bas soumissionnaire conforme selon le tableau synthèse, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote CC2014-2015-01.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1520/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 50.

Adopté

Président

Secrétaire